

AVIS DE CONCESSION

Directive : 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Mairie d'Orvilliers, point(s) de contact : ACHATPUBLIC.COM, Place Georges Pompidou, F - 78910 Orvilliers, Tél : +33 134876421, courriel : Mairieorvilliers@wanadoo.fr

Code NUTS : FR103

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.achatpublic.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Ni3vo_lvqk, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : DSP-2021 ASSAINISS

Numéro de référence : DSP2021-ASSAINISS

II.1.2) Code CPV principal : 90480000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Cette consultation concerne une concession de services (délégation de service public) pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif de la commune d'ORVILLIERS

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 700000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90480000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR103

Lieu principal d'exécution : Orvilliers

II.2.4) Description des prestations : CONCESSION DE SERVICES Délégation de Service Public d'assainissement

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 700000 euros

II.2.7) Durée de la concession

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : CONCESSION DE SERVICE DSP ASSAINISSEMENT 10 ans à compter du 1er janvier 2022

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Dans DCE

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Les principales prestations à assurer pour la gestion des ouvrages sont :

- canalisations eaux usées
- canalisations eaux pluviales
- branchements
- postes de relèvement
- déversoirs d'orage
- avaloirs
- station d'épuration

assurer l'ensemble des analyses sur les ouvrages de traitement

assurer la gestion des boues d'épuration et leur valorisation

maintenir en état de fonctionnement l'ensemble des installations sur le plan mécanique, électrique par la maintenance préventive ou curative

effectuer le renouvellement des équipements électromécaniques de l'ensemble des installations

assurer un service d'astreinte 24/24h/365 jours

assurer la gestion de crise (en cas de pollution par exemple)

assurer la gestion de la clientèle

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 24/09/2021 à 17 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 03 août 2021